

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE DE DEVELOPPEMENT**

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V BP 49, 1001 Tunis

La BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE DE DEVELOPPEMENT publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 qui ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, AMC Ernst & Young ( Noureddine HAJJI)

**Bilan**

Arrêté au 31 Décembre 2005

(unité : en milliers de dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	858	395
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	26 390	23 642
Créances sur la clientèle	3	208 509	220 313
Portefeuille-titres commercial	4	3 346	8 255
Portefeuille d'investissement	5	31 301	32 058
Valeurs immobilisées	6	6 895	6 803
Autres actifs	7	38 118	39 820
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>315 417</b>	<b>331 286</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque centrale et CCP		1 529	720
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	51 067	59 298 (*)
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	39 413	34 659
Emprunts & ressources spéciales	10	72 710	85 144 (*)
Autres passifs	11	15 471	16 654
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>180 190</b>	<b>196 475</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		100 000	100 000
Réserves		27 525	24 102
Autres capitaux propres		2 500	2 234
Résultats reportés		2	5
Résultat de l'exercice		5 200	8 470
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	12	<b>135 227</b>	<b>134 811</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>315 417</b>	<b>331 286</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers 3.6.)

**Etat des engagements hors Bilan**  
**Arrêté au 31 Décembre 2005**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	13	16 380	8 794
Crédits documentaires		986	0
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>17 366</b>	<b>8 794</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement donnés		8 133	13 638
Engagements sur titres		414	794
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>8 547</b>	<b>14 432</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Engagements de financement reçus		29 990	31 696
Garanties reçues		0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	14	<b>29 990</b>	<b>31 696</b>

**Etat de résultat**  
**Exercice clos le 31 décembre 2005**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts et revenus assimilés	15	19 041	19 684(*)
Commissions	16	223	235(*)
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	69	160
Revenus du portefeuille d'investissement	18	3 267	2 814
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>22 600</b>	<b>22 893</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	(9 778)	(9 742) (*)
Commissions encourues	20	(377)	(255) (*)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(10 155)</b>	<b>(9 997)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>12 445</b>	<b>12 896</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	(6 536)	(431)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	4 906	1 198
Autres produits d'exploitation	23	765	803
Frais de personnel	24	(4 287)	(3 925)
Charges générales d'exploitation	25	(1 605)	(1 638)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(465)	(431)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 223</b>	<b>8 472</b>
Impôt sur les bénéfices	26	(23)	(2)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>5 200</b>	<b>8 470</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5 200</b>	<b>8 470</b>
<b>Résultat par action (DT)</b>	27	5,200	8,470

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers 3.6.)

**Etat de Flux de trésorerie**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2005**  
**(unité: en milliers de dinars)**

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		17 491	20 649
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(10 229)	(9 615)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers		3 695	(3 978)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		11 215	2 155
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		4 865	4 864
Titres de placement		6 096	(7 901)
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(4 216)	(4 703)
Autres flux de trésorerie		(1 753)	(2 555)
Impôt sur les sociétés		(2)	(2)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>27 162</b>	<b>(1 086)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 259	2 800
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		5 722	1 560
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(505)	(255)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>8 476</b>	<b>4 105</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		41 913	26 000
Remboursement d'emprunts		(40 342)	(45 314)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(6 660)	(2 414)
Dividendes versés		(4 650)	0
<b>Flux de trésorerie net affecté des activités de financement</b>		<b>(9 739)</b>	<b>(21 728)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		25 899	(18 709)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		(15 404)	3 305
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>28</b>	<b>10 495</b>	<b>(15 404)</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**  
**AU 31 DECEMBRE 2005**

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la BTKD sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

**2. BASES DE MESURE**

Les états financiers de la BTKD sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

**3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

**3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents**

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe 2, 3 ou 4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

### **Provision pour risque sur prêts**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe A : Actifs courants ;
- Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe B2 : Actifs incertains ;
- Classe B3 : Actifs préoccupants ;
- Classe B4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, la BTKD a mis en place une nouvelle méthode plus prudente pour le calcul des provisions sur créances qui consiste à réduire progressivement l'impact de la valeur des garanties obtenues dans le calcul des provisions et ce par l'application d'une décote progressive sur la valeur économique de la garantie.

Le taux de cette décote est déterminé selon une formule basée sur l'historique de la classification de chaque relation durant les cinq derniers exercices.

Cette méthode dont la mise en œuvre sera progressive vise à atteindre à l'horizon 2009, conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

En 2005, la banque a appliqué la formule de décote qui s'est traduite selon les cas par des décotes allant de 0 à 18% de la valeur estimée des garanties. Cette nouvelle politique a donné lieu à la constitution d'une provision additionnelle de 4 000 KDT au titre de l'exercice 2005 imputée sur le résultat de l'exercice.

## **3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

### **Composition du portefeuille-titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### (i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

#### (ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

### **Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
  - une forte probabilité que la banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
  - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### 3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### 3.4- Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères concernent, pour l'essentiel, des opérations effectuées sur des emprunts extérieurs.

Ces emprunts sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

La différence de change constatée lors du remboursement des emprunts extérieurs est prise en charge par TUNIS RE.

### 3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20%
- Matériel informatique	: 15%
- Logiciel	: 33%
- A. A. et installations	: 10%
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	: 2%
- Baies vitrées et carrelages	: 5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	: 5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	: 10%
- Ascenseurs et installations diverses	: 10%

### 3.6- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Les commissions ayant le caractère d'intérêt présentées initialement sous les rubriques PR2 « Commissions en produits » et CH 2 « Commissions encourues » au niveau des états financiers au 31/12/2004 sont, à partir de l'exercice 2005, classées au niveau des rubriques PR1 « Intérêts et revenus assimilés » et CH1 « Intérêts encourus et charges assimilées ».

Les emprunts contractés auprès des établissements bancaires locaux, initialement présentés au niveau de la rubrique PA 4 « Emprunts et ressources spéciales » dans les états financiers au 31/12/2004 sont, à partir de l'exercice 2005, présentés au niveau de la rubrique PA 2 « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ».

Les données comparatives au 31/12/2004 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement 31/12/2004	Montant après retraitement 31/12/2004	Variation
- Intérêts et revenus assimilés	19 531	19 684	153
- Commissions en produits	388	235	(153)
- Intérêts encourus et charges assimilées	(8 438)	(9 742)	(1 304)
- Commissions encourues	(1 559)	(255)	1 304
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	16 908	59 298	42 390
- Emprunts et ressources spéciales	127 534	85 144	(42 390)

**4. NOTES EXPLICATIVES***(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars )***4.1-ACTIF****Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève à 858 KDT au 31 décembre 2005 contre 395 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Caisse	65	42
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	793	353
<b>Total</b>	<b>858</b>	<b>395</b>

**Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 26 390 KDT au 31 décembre 2005 contre 23 642 KDT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 2 748 KDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Placement KREIC en devises à la BCT	11 592	9 978
- Placement SYMEX INTERNATIONALE à la BCT	0	1 278
- Placements sur le Marché Monétaire	11 007	1 400
- Avoir chez les Banques	159	371
- Créances sur les établissements de leasing	3 632	10 615
<b>Total</b>	<b>26 390</b>	<b>23 642</b>

**Note 3 – Créances sur la clientèle**

Au 31/12/2005, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 208 509 KDT contre un solde net de 220 313 KDT au 31/12/2004 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
<b>- Crédits à la clientèle non échus</b>	<b>212 596</b>	<b>222 466</b>
<b>- Créances impayées</b>	<b>13 877</b>	<b>5 342</b>
- Principal impayé	6 972	2 577
- Intérêts impayés	5 268	2 192
- Intérêts de retard & autres impayés	1 637	573
<b>- Intérêts &amp; com. courus &amp; non échus</b>	<b>1 408</b>	<b>1 047</b>
<b>- Créances à traiter</b>	<b>153</b>	<b>153</b>
<b>- Créances à capitaliser</b>	<b>0</b>	<b>771</b>
<b>- Autres comptes débiteurs (c/c &amp; cc associés )</b>	<b>3 656</b>	<b>5 218</b>
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>231 690</b>	<b>234 997</b>
<b>A déduire couverture</b>	<b>(23 181)</b>	<b>(14 684)</b>
- Provisions	(7 250)	(1 330)
- Agios réservés	(15 931)	(13 354)
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>208 509</b>	<b>220 313</b>

**- Crédits à la clientèle non échus**

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin 2005 la somme de 212 596 KDT contre 222 466 KDT à fin 2004, soit une diminution de 9 870 KDT, résultant essentiellement :

⇒ **D'une part :**

- des tirages sur crédits de l'année 2005 pour 22 587 KDT ;
- des consolidations et reports des crédits de l'année 2005 pour 4 093 KDT ;

⇒ **et d'autre part :**

- des échéances en principal échues (Echéances de l'année 2005) pour 36 295 KDT
- des remboursements anticipés pour 255 KDT

**- Les Autres Comptes Débiteurs**

Le solde de ces comptes a atteint à fin 2005 un total de 3 656 KDT contre 5 218 KDT à fin 2004, soit une diminution de 1 562 KDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Comptes courants débiteurs	425	1 894
Comptes courants associés	3 231	3 324
<b>Total</b>	<b>3 656</b>	<b>5 218</b>

- **Ventilation par classe de risque**

Nature de l'engagement	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2 005	2 004	2005	2004	2005	2004
Créances sur la clientèle	157 715	195 844	73 975	39 153	<b>231 690</b>	234 997
Avals et cautions	2 838	90	2 564	3 101	5 402	3 191
Crédits non débloqués	8 128	13 638	5	0	8 133	13 638
<b>Total brut</b>	<b>168 681</b>	<b>209 572</b>	<b>76 544</b>	<b>42 254</b>	<b>245 225</b>	<b>251 826</b>
Provisions (***)	0	-372	-7 736	-958	-7 736	-1 330
Agios réservés	-3 604	-7 241	-12 327	-6 113	-15 931	-13 354
<b>Total couverture</b>	<b>-3 604</b>	<b>-7 613</b>	<b>-20 063</b>	<b>-7 071</b>	<b>-23 667</b>	<b>-14 684</b>
<b>Total net</b>	<b>165 077</b>	<b>201 959</b>	<b>56 481</b>	<b>35 183</b>	<b>221 558</b>	<b>237 142</b>

(\*) Créances classées A &amp; B1

(\*\*) Créances classées B2, B3 &amp; B4

(\*\*\*) Y compris provisions sur aval : 486 KDT.

- **Ventilation par secteur d'activité**

Nature de l'engagement	Secteur agricole	Secteur des services	Secteur industriel	Secteur touristique	Immobilier	Particuliers	Total
Créances sur la clientèle	253	7 644	38 990	167 655	12 311	4 836	<b>231 690</b>
Avals et cautions	0	90	243	5 069	0	0	<b>5 402</b>
Crédits non débloqués	0	1 319	2 003	1 683	2 868	260	<b>8 133</b>
<b>Total Brut</b>	<b>253</b>	<b>9 053</b>	<b>41 237</b>	<b>174 407</b>	<b>15 179</b>	<b>5 096</b>	<b>245 225</b>
Provisions (*)	-17	-153	-941	-6 424	-135	-66	-7 736
Agios réservés	-37	-220	-671	-14 793	-206	-4	-15 931
<b>Total couverture</b>	<b>-54</b>	<b>-373</b>	<b>-1 612</b>	<b>-21 217</b>	<b>-341</b>	<b>-70</b>	<b>-23 667</b>
<b>Total net</b>	<b>199</b>	<b>8 680</b>	<b>39 625</b>	<b>153 190</b>	<b>14 838</b>	<b>5 026</b>	<b>221 558</b>

(\*) Y compris provisions sur aval : 486 KDT

**Note 4 – Portefeuille Titres Commercial**

Le solde net de cette rubrique a atteint 3 346 KDT à fin 2005 contre 8 255 KDT à fin 2004 enregistrant une baisse de 4 909 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Obligations Hôtel HOURIA	412	481
Bons de trésor	2 721	5 512
Actions cotées	213	2 262
<b>Total</b>	<b>3 346</b>	<b>8 255</b>

**Note 5 – Portefeuille d'investissement :**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2005 à 31 301 KDT contre 32 058 KDT à fin 2004, soit une diminution nette de 757 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	Montant
<b>Portefeuille Titres d'investissement à fin 2004</b>	<b>43 822</b>
(+) Participations libérées au titre de l'exercice 2005	1 867
(-) Cessions de participations aux promoteurs & autres	(3 620)
<b>Total brut des participations libérées</b>	<b>42 069</b>
<b>A déduire</b>	
(-) Provisions constituées au 31/12/2005	(5 101)
(-) Produits différés constitués au 31/12/2005	(5 667)
<b>Valeurs nettes des participations au 31/12/2005</b>	<b>31 301</b>

**Note 6 – Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 décembre 2005 s'élève à 6 895 KDT contre 6 803 KDT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 92 KDT.

Cette augmentation s'explique :

d'un côté par:

- la dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2005 de 465 KDT

et d'un autre côté par :

- l'aménagement de l'agence et l'acquisition de nouvelles immobilisations pour un montant de 557 KDT;

Le détail de cette rubrique est repris dans le tableau suivant :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Valeur Brut des Immobilisations	14 057	13 678	379
Terrain	760	760	0
Siège social	4 068	3 743	325
Bâtiments loués	6 207	6 159	48
Matériel de transport	395	383	12
Matériels de bureau et informatique	1 232	1 101	131
Mobilier et matériel de bureau	455	423	32
Autres agencements et installations	927	853	74
Travaux de préparation de l'agence	13	256	(243)
<b>A déduire</b>			
Amortissements	(7162)	(6 875)	(287)
<b>Valeur comptable nette des immobilisations</b>	<b>6 895</b>	<b>6 803</b>	<b>(92)</b>

#### Note 7 – Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2005 à 38 118 KDT contre 39 820 KDT à fin 2004, soit une diminution nette de 1 702 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Crédits au personnel sur le fonds social	2 202	2 342
- Les comptes de l'Etat (*)	30 820	32 421
- Débiteurs divers ( filiales & locataires)	162	222
- Portefeuille encaissement	191	567
- Comptes de régularisation & valeurs en compensation	5 143	4 550
- Participations sur des sociétés en liquidation	34	34
<b>Total brut</b>	<b>38 552</b>	<b>40 136</b>
- A déduire les provisions sur les débiteurs divers	(434)	(316)
<b>Total net des autres postes d'actif</b>	<b>38 118</b>	<b>39 820</b>

(\*) dont 27 590 KDT de créances prises en charge par l'Etat (16 173 KDT loi de finances 1999 & 11 417 KDT bonifications d'intérêts 2002)

#### 4.2-PASSIF

##### Note 8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 la somme de 51 067 KDT représentant les dépôts des établissements de leasing pour 674 KDT et les emprunts contractés auprès des établissements bancaires locaux pour un montant de 50 393 KDT. Ce poste se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts des établissements de leasing	674	0
<b>Total dépôts</b>	<b>674</b>	<b>0</b>
Emprunt sur le marché monétaire	0	16 908
Emprunt syndiqué	0	1 429
Emprunt M.T. STB	0	6 000
Emprunt syndiqué 2000	0	1 500
Emprunt M.T. STB 12/2003	0	5 000
Emprunt M.T. STB 02/2004	5 000	10 000
Emprunt M.T. STB 02/2005	15 000	0
Emprunt M.T. STB 04/07/2005	15 000	0
Emprunt M.T. BNA 03/2003	0	1 500
Emprunt M.T. BNA 10/2004	5 000	10 000
Emprunt M.T. BNA 04/2005	7 500	0
Emp. M.T. STUSID 10/2003	0	1 500
Emp. M.T. STUSID 01/2004	500	2 500
Emp. M.T. STUSID 08/2004	750	1 750
Intérêts & comm. Rattachés aux emprunts	1 643	1 211
<b>Total ressources locales (*)</b>	<b>50 393</b>	<b>59 298</b>
<b>Total</b>	<b>51 067</b>	<b>59 298</b>

(\*) Ces emprunts ont été initialement présentés sous la rubrique « Emprunts et ressources spéciales » au niveau des états financiers au 31/12/2004 (voir note 3.6)

**Note 9 – Dépôts de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2005 à 39 413 KDT contre 34 659 KDT au 31 décembre 2004, soit une augmentation de 4 754 KDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	4 827	3 111
- Comptes d'épargne de la clientèle	202	0
- C/C des non résidents en devises	12 079	11 607
- Comptes indisponibles	1 382	340
- Autres comptes créditeurs	2 204	1 101
- Comptes de dépôts à terme	18 719	18 500
<b>Total brut</b>	<b>39 413</b>	<b>34 659</b>

**Note 10 – Emprunts & Ressources spéciales :**

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 72 710 KDT au 31 décembre 2005 contre 85 144 KDT au 31 décembre 2004 soit une diminution de 12 434 KDT détaillée dans le tableau ci-après :

Libellé	A fin 2004	A fin 2005		
		Tirage	Remboursement	Solde
Emp.oblig.1998	8 000	0	2 000	6 000
Emp.oblig.2002	12 000	0	4 000	8 000
Emprunt BAD 1991	1 297	0	1 297	0
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	27 973	1 227	2 587	26 613
Emprunt CFD	379	0	55	324
Emprunt L.PT.ITALIENNE	2 397	0	533	1 865
Ligne PME Italienne	814	847	28	1 633
Emprunt EXIM BANK	10 905	0	1 678	9 227
Emprunt BEI	6 136	0	0	6 136
Emprunt UTB 04/2002	477	0	383	94
Emprunt UTB 12/2002	4 063	0	4 063	0
Emprunt UTB 12/2003	4 920	0	4 920	0
Emprunt UTB 09/2003	4 971	0	4 971	0
Emprunt ABC	0	98	98	0
Emp.UTB "IMTEC"	0	1 903	0	1 903
Emprunt AIC 02/2005	0	12 345	2 469	9 876
Intérêts & comm. Rattachés aux emprunts	811	1 039	811	1 039
<b>Total ressources extérieurs</b>	<b>85 144</b>	<b>17 459</b>	<b>29 893</b>	<b>72 710</b>

**Note 11 – Autres passifs**

Les autres comptes du passif ont atteint 15 291 KDT à fin 2005 contre 16 654 KDT à fin 2004, soit une diminution de 1 363 KDT ainsi détaillée:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Créditeurs divers	1 263	1 305
Charges à payer	619	1 017
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	903	1 542
Les comptes de régularisations	79	0
Produits différés des créances sur l'Etat	11 445	12 188
Provisions pour congés à payer	450	415
Provisions pour risques d'impôts	58	58
Autres provisions (engagement hors bilan)	654	129
<b>Total brut</b>	<b>15 471</b>	<b>16 654</b>

- **Créditeurs divers:**

Ce poste se compose comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Organismes Sociaux	334	286
Etat Impôts et Taxes	283	261
Fournisseurs et sous-traitants	304	388
Autres comptes créditeurs	342	370
<b>Total brut</b>	<b>1 263</b>	<b>1 305</b>

● **Produits perçus ou comptabilisés d'avance:**

Ce poste enregistre les intérêts payés d'avance en 2005 selon les conditions contractuelles relatives aux prêts accordés à la clientèle. Ces intérêts concernent une période à courir à partir du premier janvier 2006.

#### 4.3-CAPITAUX PROPRES

##### Note 12 – Capitaux propres

A la date du 31-12-2005, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité. Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2005 ont atteint 135 227 KDT à fin 2005 contre 134 811 KDT à fin 2004, soit une augmentation de 416 KDT ainsi détaillée :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fond social	Réserves des bénéfices exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
<b>Solde au 31-12-2003</b>	<b>100 000</b>	<b>5 661</b>	<b>592</b>	<b>2 121</b>	<b>11 643</b>	<b>6 193</b>	<b>4</b>	<b>254</b>	<b>126 468</b>
Réserves Légales		13						(13)	0
Distribution au profit du fonds social				240			(240)		0
Autres opérations fond social				(127)					(127)
Résultat à reporter							241	(241)	0
Résultat au 31-12-2004								8 470	8 470
<b>Solde au 31-12-2004</b>	<b>100 000</b>	<b>5 674</b>	<b>592</b>	<b>2 234</b>	<b>11 643</b>	<b>6 193</b>	<b>5</b>	<b>8 470</b>	<b>134 811</b>
Réserves Légales		423						(423)	0
Réserves pour risques bancaires généraux						3 000		(3 000)	0
Distribution au profit du fonds social				400				(400)	0
Autres opérations fond social				(134)					(134)
Résultat à reporter							(3)	3	0
Distribution de dividendes								(4 500)	(4 500)
Tantièmes versés								(150)	(150)
Résultat au 31-12-2005								5 200	5 200
<b>Solde au 31-12-2005</b>	<b>100 000</b>	<b>6 097</b>	<b>592</b>	<b>2 500</b>	<b>11 643</b>	<b>9 193</b>	<b>2</b>	<b>5 200</b>	<b>135 227</b>

#### 4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### Note 13 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Avals sur emprunts obligataires	15 192	8 704
Cautions bancaires	1 188	90
<b>Total</b>	<b>16 380</b>	<b>8 794</b>

##### Note 14 – Engagements de financements reçus

Les engagements de financements reçus au titre de l'exercice 2005 représentent le reliquat de la ligne BAD 2001 non encore utilisé pour un montant de 29 990 KDT contre 31 696 KDT à fin de 2004, soit une diminution de 1 706 KDT ; cette variation s'explique par :

- des tirages de 1 227 KDT effectués en 2005.
- des remboursements d'échéance 2005 pour 2 587 KDT.
- par la diminution du cours de change de l'euro appliqué sur ce reliquat. Le cours de change est passé de 1.6361 au 31/12/2004 à 1.6112 au 31/12/2005.

Par ailleurs, Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues de la clientèle sous forme de garanties immobilières.

#### 4.5- ETAT DE RESULTAT

##### Note 15 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 19 041 KDT à fin 2005 contre 19 684 KDT à fin 2004 ayant diminué de 643 KDT détaillé comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts des placements au marché monétaire	1 308	539
Intérêts des comptes débiteurs	103	200
Intérêts des crédits à court terme	446	261
Intérêts des crédits à moyen & long terme	17 027	18 530
Commissions d'engagement (*)	70	104
Commissions sur cautions & avals (*)	87	50
<b>Total</b>	<b>19 041</b>	<b>19 684</b>

(\*)Ces commissions ont été initialement présentées sous la rubrique « Commissions » au niveau des états financiers au 31/12/2004 (voir note 3.6)

#### Note 16 – Commissions

Les commissions totalisent 223 KDT à fin 2005 contre 235 KDT au 31/12/2004 ayant diminué de 12 KDT détaillé comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Commissions d'études & gestion	146	125
Commissions sur opérations bancaires dinars	25	42
Commissions sur op. de commerce extérieur	52	68
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>235</b>

#### Note 17 – Gain sur portefeuille titres commercial

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Dividendes sur portefeuille - titres commercial	7	17
Gains sur opérations financières	24	78
Plus value sur titres commercial	17	16
Pertes sur titres commercial	(54)	0
Reprise des provisions sur titre commercial	0	56
Dotations aux comptes de provisions titres commercial	0	(7)
Intérêts sur placements	75	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>160</b>

#### Note 18 – Revenus du portefeuille titres d'investissements

Cette rubrique a enregistré un montant de 3 267 KDT en 2005 représentant principalement les dividendes dont leur distribution a été officiellement approuvée.

#### Notes 19 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistrées un montant de 9 778 KDT à fin 2005 contre un montant de 9 742 KDT à fin 2004 soit une augmentation de 36 KDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	484	461
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	4 568	5 654
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	2 186	2 041
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	1 375	271
Intérêts des comptes des correspondants locaux	24	11
Commissions de péréquation de change (*)	1 141	1 304
<b>Total</b>	<b>9 778</b>	<b>9 742</b>

(\*)Ces commissions ont été initialement présentées sous la rubrique « Commissions encourues » au niveau des états financiers au 31/12/2004 (voir note 3.6)

#### Note 20– Commissions encourues

Les commissions encourues de l'exercice ont atteint à fin 2005 un montant de 377 KDT contre un montant de 255 KDT à fin 2004 soit une augmentation de 122 KDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Commissions encourues sur emprunts locaux	91	60
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	202	99
Commissions sur op. de titres & de changes	84	96
<b>Total</b>	<b>377</b>	<b>255</b>

**Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

A fin 2005, la BTKD a constaté des dotations aux provisions sur créances de 6 702 KDT et une reprise de 166 KDT.

**Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Cette rubrique comprend les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2005, les reprises sur provisions ainsi que les plus (ou moins) values sur cession de titres de participation.

Les montants respectifs sont repris dans le tableau suivant :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Provisions ordinaires sur portefeuille titres de participation.	(630)	(317)
Reprises de provisions sur portefeuille titres de participation	1 954	411
Plus-values sur cessions de titres de participation	3 703	1 104
Pertes sur cessions de titres de participation	(121)	0
<b>Total</b>	<b>4 906</b>	<b>1 198</b>

**Note 23 – Autres produits d'exploitation**

Ce poste totalise au 31 décembre 2005 un montant 765 KDT contre un montant de 803 KDT au 31 décembre 2004 détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Revenus des loyers des bâtiments	711	680
Plus-values sur cessions de valeurs immobilisées	53	0
Autres produits	1	123
<b>Total</b>	<b>765</b>	<b>803</b>

**Note 24 – Frais du personnel**

Les frais du personnel se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Salaires & appointements	3 327	3 053
Charges sociales	869	797
Autres frais & charges liés au personnel	91	75
<b>Total</b>	<b>4 287</b>	<b>3 925</b>

**Note 25 – Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2005 un montant de 1 605 KDT contre un montant de 1 638 KDT à fin 2004 et se détaillent comme suit:

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Impôts & taxes	82	73
Travaux, fournitures & services extérieurs	795	823
Transport & déplacements	24	9
Frais divers de gestion	704	733
<b>Total</b>	<b>1 605</b>	<b>1 638</b>

**Note 26 – Impôt sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 23 KDT au 31 décembre 2005. Ce montant représente le minimum d'impôt (0,1% du Chiffre d'affaire toute taxe comprise) dû par la BTKD en raison du résultat fiscal déficitaire à fin 2005 et qui se détaille ainsi :

<b>Résultat net comptable 2005</b>	<b>5 200</b>
<b>Réintégrations</b>	
Charges non déductibles	6
Impôt sur les sociétés	23
<b>Déductions</b>	
Revenus portefeuille titres commercial	-7
Revenus portefeuille d'investissement	-2 876
<b>Bénéfice fiscal avant déduction des pertes</b>	<b>2 346</b>
Imputation de la perte fiscale reportée 2004	-46 305
<b>Résultat fiscal 2005</b>	<b>-43 959</b>

**Calcul du minimum d'impôt :**

<b>Chiffre d'affaire TTC</b>	<b>22 669</b>
Taux d'impôt minimum	0,1%
<b>Minimum d'impôt</b>	<b>23</b>

**Note 27 – Résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présentent comme suit :

Intitulé	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net (en DT)	5 200 276	8 470 130
Sommes affectées au fond social (*)	-	240
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	5 200 276	8 469 890
Nombre moyen d'actions ordinaires	1 000 000	1 000 000
<b>Résultat par action (en DT)</b>	<b>5,200</b>	<b>8,469</b>

(\*) *Compte non tenu du montant à affecter au fond social au titre de l'exercice 2005*

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

**4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****Note 28 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2005 un solde de 10 495 KDT contre un solde de (15 404) KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Intitulé	Notes	31/12/2005	31/12/2004
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	1, 2	(516)	52
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	2	4	44
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	2	11 007	(15 500)
<b>Total</b>		<b>10 495</b>	<b>(15 404)</b>

**4.7- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS****Note 29 – Ventilation des actifs et passifs selon leur durée résiduelle**

	Durée < = 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 2 ans	2 an < D <= 5 ans	5 ans < D <= 7 ans	D> 7 ans	Total
<b>ACTIFS</b>								
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	858	0	0	0	0	0	0	<b>858</b>
Créances sur les établissements bancaires et financiers	23 813	528	549	750	750			<b>26 390</b>
Créances sur la clientèle	12 424	7 545	21 856	33 103	83 456	28 968	21 156	<b>208 509</b>
Portefeuille titres commercial	0	69	213	137	137	69	2 721	<b>3 346</b>
Portefeuille d'investissement	0	0	0	0	0	0	31 301	<b>31 301</b>
Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	0	6 895	<b>6 895</b>
Autres actifs	9 030	77	1 471	2 077	5 917	3 824	15 722	<b>38 118</b>
<b>Total</b>	<b>46 125</b>	<b>8 219</b>	<b>24 089</b>	<b>36 067</b>	<b>90 260</b>	<b>32 861</b>	<b>77 795</b>	<b>315 417</b>
<b>PASSIFS</b>								
Banque centrale et CCP	1 529	0	0	0	0	0	0	<b>1 529</b>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	17 634	2 750	13 184	17 500	0	0	0	<b>51 067</b>
Dépôts et avoirs de la clientèle	25 913	4 500	9 000	0	0	0	0	<b>39 413</b>
Emprunts & Ressources spéciales	12 658	236	10 143	12 777	21 316	7 239	8 341	<b>72 710</b>
Autres passifs	3 325	6	763	1 306	2 305	1 513	6 252	<b>15 471</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		0	0	0	0	0	135 227	<b>135 227</b>
<b>Total</b>	<b>61 058</b>	<b>7 492</b>	<b>33 090</b>	<b>31 583</b>	<b>23 621</b>	<b>8 752</b>	<b>149 820</b>	<b>315 417</b>
<b>Position nette</b>	<b>-14 933</b>	<b>727</b>	<b>-9 001</b>	<b>4 484</b>	<b>66 639</b>	<b>24 109</b>	<b>-72 025</b>	<b>0</b>

**Note 30 – Transactions avec les parties liées**

- La BTKD a avalisé en 2005 les billets de trésorerie que l'AIL, société détenue à hauteur de 50%, émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 KDT.
- La BTKD a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 KDT.

La BTKD a conclu avec l'AIL en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif pour un montant annuel de 47 KDT. En 2005 un avenant au contrat de location a été conclu suite à l'extension des surfaces louées portant le montant annuel du loyer à 52 KDT.

- Univers Invest SICAR, société détenue à hauteur de 67,5%, occupe actuellement des locaux au sein de la BTKD depuis 2001.
- Univers Participations SICAF occupe actuellement des locaux au sein de la BTKD depuis 2003.
- « EL ISTIFA » occupe actuellement des locaux au sein de la BTKD depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004. Le loyer de l'exercice 2005 a été facturé par la BTKD pour un montant de 24 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des dépôts de l'AIL pour un montant de 492 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des dépôts de SCIF, société détenue à hauteur de 79,95%, pour un montant de 236 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des dépôts de Univers Invest SICAR, société détenue à hauteur de 67,5%, pour un montant de 4 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des dépôts de Univers Participations SICAF, pour un montant de 61 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des dépôts de la société « EL ISTIFA » pour un montant de 156 KDT.
- La banque a procédé en 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de KREIC (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placements au titre de ces services. Le montant des placements a atteint 11 592 KDT au 31 décembre 2005.
- La BTKD affecte au profit de l'AIL un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 97 KDT.
- La BTKD affecte au profit de EL ISTIFA un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 70 KDT.
- La BTKD affecte au profit de Univers Participations SICAF un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 11 KDT.
- La BTKD affecte au profit de la Société Générale de Tourisme un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 66 KDT.
- La BTKD affecte au profit de Tunis Center un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 67 KDT.
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des engagements en faveur de la SGT comme suit:
  - Compte courant : - 145 KDT
  - Encours de crédit à MT: 1 200 KDT
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des engagements en faveur de la société Sousse Center comme suit:
  - Encours de crédit à MT: 4 908 KDT
  - Créances impayés : 854 KDT
- Le Bilan de la BTKD comprend au 31 décembre 2005 des engagements en faveur de la société le RIBAT comme suit:
  - Compte courant : 162 KDT
  - Fonds en attente d'affectation: 121 KDT
  - Encours de crédit à MT: 6 740 KDT

**Note 31 – Evénements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 mai 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**États financiers- exercice clos le 31-12-2005**

**Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement (BTKD) arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de la BTKD au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la BTKD ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la BTKD à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

**Le commissaire aux comptes**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine HAJJI**

**Tunis, le 29 mai 2006**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Etats financiers- exercice clos le 31-12-2005**

**Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement**

I- En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés de l'opération suivante réalisé au cours de l'exercice 2005 :

La banque a procédé en 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de KREIC (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placements au titre de ces services. Le montant des placements a atteint 11 592 KDT au 31 décembre 2005.

II- Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2005 :

1. La BTKD a conclu avec « El ISTIFA », société détenue à hauteur de 99,99%, à partir du mois de juin 2004, un contrat de location d'un local à usage administratif pour un montant annuel de 24 KDT.

La convention précitée a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2005.

2. La BTKD a conclu en 2002 avec l'Arab International Lease (AIL), société détenue à hauteur de 50%, un contrat de location d'un local à usage administratif pour un montant annuel de 47 KDT.

La convention précitée a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004.

En 2005 un avenant au contrat de location a été conclu suite à l'extension des surfaces louées portant le montant annuel du loyer à 52 KDT.

3. Univers Invest SICAR, société détenue à hauteur de 67,5%, occupe depuis 2001 des locaux dans le siège de la BTKD, et ce à titre gratuit.

L'opération précitée a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004.

4. Univers Participations SICAF occupe depuis 2003 des locaux appartenant à la BTKD, et ce à titre gratuit.

L'opération précitée a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2004.

5. La BTKD affecte au profit de l'AIL un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 97 KDT.

6. La BTKD affecte au profit de EL ISTIFA un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 70 KDT.

7. La BTKD affecte au profit de Univers Participations SICAF un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 11 KDT.

8. La BTKD affecte au profit de la Société Générale de Tourisme un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 66 KDT.

9. La BTKD affecte au profit de Tunis Center un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2005 s'élève à 67 KDT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

**Le commissaire aux comptes**

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine HAJJI**

**Tunis, le 29 mai 2006**